

# CONSEIL MUNICIPAL de



## Compte Rendu de la Séance du Mercredi 04 Avril 2018

---

### SOMMAIRE

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....	3
II - LE POINT SUR LES COMMISSIONS MUNICIPALES .....	3
III – LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS .....	4
IV - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2018 .....	4
V - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017 .....	5
VI – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018 AVEC ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS.....	6
VII - BUDGET ANNEXE EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017 .....	10
VIII – BUDGET ANNEXE EAU : MODIFICATION DU MONTANT DE LA SURTAXE COMMUNALE .....	11
IX – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017.....	11
X – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017 .	12
XI – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 .....	13
XII – RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION DE POSTES .....	14
QUESTIONS DIVERSES .....	15

---

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Mercredi 04 Avril 2018 à 20H30.

**ETAIENT PRÉSENTS** : MM. ASSENAT Marion - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David - COULET Suzanne - DATO Élisabeth – FONTBONNE Céline - HERVAS Sonia - JOULLIA Danielle – LASH Christian - MALAVELLE William - MARTIN Laurence - MEYNIER Jérôme – MONIER Rudy - NIEL Marie-Thérèse - PASINETTI Josette - PAUTARD Véronique - POPOFF Thierry - POUECH Serge – ROUX Jean-Pierre - ROUX Marie-Christine - TECCO Bernard - THIBONNIER Nathalie

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION** : M. BERNARD Philippe (Procuration à Mme DATO Élisabeth) – M. FRANCES Henri (Procuration à Mme JOULLIA Danielle) - Mme GOGUILLON Nathalie (Procuration à Mme ROUX Marie-Christine) – M. PELLEREI Jean-Pierre (Procuration à Mme HERVAS Sonia) - M. ROUX Philippe (Procuration à Mme PAUTARD Véronique) – Mme SORTAIS Virginie (Procuration à M. ROUX Jean-Pierre)

**ABSENT EXCUSÉ** : M. SIRVIN Jean

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : M. BENKEMOUN David

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les procurations qui ont été données par des Conseillers empêchés d'assister au Conseil Municipal de ce jour.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat du 23 Mars dernier à Trèbes, dans l'Aude : Arnaud BELTRAME, Jean MAZIERES, Christian MEDVES et Hervé SOSNA.

Monsieur le Maire précise que Marie-Thérèse NIEL, nouvelle Conseillère Municipale ayant remplacé Isabelle COMBE, démissionnaire, reprendra la position de cette dernière au sein de la Commission Sports et Loisirs ainsi que celle de la Communication.

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 07 Mars 2018**

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 07 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

---

## I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Maire fait le point sur les décisions prises depuis la dernière séance du Conseil.

La liste des décisions est la suivante :

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2018-003	Choix du cabinet SERGIE pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en place d'un marché d'exploitation des installations thermiques du patrimoine communal.	Montant du marché : 5 580 € HT (soit 6 696 € TTC)
DEC2018-004	Choix du cabinet CGCB pour une prestation d'assistance juridique et contentieuse au titre de l'année 2018.	Montant annuel forfaitaire : 6 000,00 € (Montant TTC : 7 200,00 €) Rédaction des actes liés aux contentieux : 180,00 € HT (soit 216,00 € TTC)
DEC2018-005	Rétrocession avant terme échu d'une concession funéraire trentenaire à la commune – concession n° 33 – M et Mme MILLECAM	Rétrocession calculée pour 203,40 € sur la base d'une durée résiduelle de 23 ans.
DEC2018-006	Cession de cinq personages du Corso à l'association des parents d'élèves de l'école de St Jean du Bruel	Montant de la vente : 250 €

## II - LE POINT SUR LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire fait part des commissions qui se sont réunies depuis le dernier Conseil Municipal. Il indique qu'en ce qui concerne les deux premières, l'élus référent Henri FRANCES, est absent pour raison de santé.

1. **Commission Aménagement de la Ville et Environnement** (réunion du 14 mars 2018) - **Annexe – Doc N°1**

Le compte-rendu de la Commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

2. **Comité Consultatif de l'Environnement** (réunion du 28 mars 2018)

Le compte-rendu du Comité Consultatif sera communiqué ultérieurement aux Conseillers.

Monsieur le Maire précise que cette réunion a été consacrée principalement aux obligations de débroussaillage.

3. **Commission de la Communication** (réunion du 22 mars 2018) - **Annexe – Doc N°2**

Le compte-rendu de la Commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

Monsieur le Maire ajoute que cette commission a été consacrée aux outils de communication, aux axes d'amélioration ainsi qu'au budget de l'exercice 2018.

4. **Commission Sports et Loisirs** (réunion du 26 mars 2018) - **Annexe – Doc N°3**

Le compte-rendu de la Commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

5. **Commission des Ressources Humaines** (réunion du 27 mars 2018) - **Annexe – Doc N°4**

Le compte-rendu de la Commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

Monsieur le Maire dit que le contenu de cette commission sera abordé au Point N°XII de l'ordre du jour consacré à la création de postes.

6. **Commission des Finances** (réunion du 28 mars 2018) : **Annexe – Doc N°5**

Le compte-rendu de la Commission a été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

### III – LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS

Monsieur le Maire fait le point sur les affaires communautaires depuis le dernier Conseil Municipal. Il évoque le transfert de la compétence eau/assainissement. Présentée au Sénat le 17 Avril et ensuite à l'Assemblée Nationale, la proposition de loi s'appliquerait au 1er Janvier 2020. Se posera alors la question de l'existence de certains syndicats comme celui de l'Avène.

En ce qui concerne l'actualité communautaire, un Bureau et un Conseil communautaires se dérouleront le Mercredi 5 avril. À l'ordre du jour du Bureau communautaire, le vote de la cession de terrains de Boujac à l'un des deux porteurs de projet, une entreprise innovante dans le domaine de la spiruline.

Pour le Pôle Métropolitain, une réunion a eu lieu ce matin sur la commune, au Lycée Prévart. Il a été question de l'axe de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se développe entre Nîmes et Alès l'Université de Nîmes, les lycées et l'école des Mines d'Alès.

### IV - VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2018

Jérôme MEYNIER, Adjoint aux Finances, expose à partir d'un Powerpoint, le tableau communiqué par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), à partir duquel le Conseil Municipal doit se prononcer au sujet des taux des trois taxes de la fiscalité locale (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier non Bâti) concernant l'année 2018 (Cf. Annexe – Doc. N°6).

Monsieur le Maire propose de maintenir, pour 2018, les taux de ces trois taxes au même niveau que celui de 2017, soit les taux figurant dans le tableau ci-après :

Taxes locales	Bases fiscales Prévisionnelles 2018 (Source état 1259)	Taux proposé au vote	Produit fiscal correspondant
Taxe d'Habitation	7 817 000 €	16,76 %	1 310 129 €
Taxe sur le Foncier Bâti	7 200 000 €	20,24 %	1 457 280 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	75 600 €	79,76 %	60 299 €
<b>Produit fiscal attendu en 2018</b>			<b>2 827 708 €</b>

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	0	5	0

**Le Conseil Municipal, APPROUVE, par 23 voix "Pour", 0 voix "Contre", 5 "Abstentions" et 0 "Refus de vote", les taux de la fiscalité locale pour l'exercice 2018.**

## V - BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le Maire expose que le Conseil doit procéder au vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'année 2017 selon la procédure définie par le Code Général des Collectivités Territoriales (article L 1612-12).

Jérôme MEYNIER présente l'ensemble des éléments comptables concernant cet exercice, lesquels ont été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM et figurent dans le tableau ci-après :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	5 041 538,49 €	5 549 855,55 €	508 317,06 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			303 717,72 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			<b>812 034,78 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	788 490,83 €	867 890,65 €	79 399,83 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			-419 090,38 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			<b>-339 690,55 €</b>
<b>Résultat de clôture 2017 avant affectation des Restes à réaliser (RAR) à reporter en N+1</b>				<b>472 344,23 €</b>
Restes à réaliser au 31 décembre 2017				
	Investissement	121 908,17 €	318 364,35 €	196 456,18 €
Résultat cumulé (y compris RAR en Investissement)				<b>668 800,41 €</b>

### 1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Principal, pour l'exercice 2017

Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Danielle JOULLIA, deuxième Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 27 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
22	5	0	0

**Le Conseil Municipal adopte par 22 voix "Pour", 05 voix "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote", le Compte Administratif de l'exercice 2017.**

### 2 - Adoption du Compte de Gestion du Budget Principal, pour l'exercice 2017

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Jérôme MEYNIER informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le Receveur de la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le Budget Principal.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
27	0	1	0

Le Conseil Municipal adopte par 27 voix "Pour", 0 voix "Contre", 1 "abstention" et 0 "Refus de vote", le Compte de Gestion de l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget Principal pour le même exercice.

## VI – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018 AVEC ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire indique que le vote du Budget Primitif de l'exercice 2018 interviendra après le vote de l'affectation du résultat constatée à la clôture de l'exercice 2017.

Un vote spécifique aura lieu également pour le détail des subventions attribuées par la collectivité aux différents organismes (offices, associations, ...).

### 1) Affectation du résultat 2017

Monsieur le Maire donne la parole à Jérôme MEYNIER qui rappelle qu'en fonction des résultats de clôture de l'exercice 2017, le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

<b>Déficit 2017</b>	-339 690,55 €
<b>Solde RAR</b>	196 456,18 €
<b>Soit</b>	<b>-143 234,37 €</b>

Il est proposé de reporter au budget, les résultats de l'exercice antérieur qui figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Reprise des résultats de l'exercice 2017</b>	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2018	<b>143 234,37 €</b>
	Report en fonctionnement en Recettes (compte 002) BP 2018	<b>668 800,41 €</b>

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	0	5	0

Le Conseil Municipal décide par 23 voix "Pour", 0 voix "Contre", 5 "Abstention" et 0 "Refus de vote" d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2017, soit 812 034,78 €, tel que décrit dans le tableau ci-dessus.

## 2) Budget Primitif 2018

William MALAVELLE souhaite faire une déclaration au nom du groupe Clarté et Démocratie.

Monsieur Le Maire,

Notre groupe ne va pas monopoliser la parole, l'insipide budget que vous présentez ne prête guère à commentaire. Du vide au néant, votre politique est marquée par un immobilisme jamais connu sur notre commune.

Votre entêtement à ignorer les conditions favorables de recours à l'emprunt est significatif de votre dogmatisme et de vos préjugés : à vouloir gérer en bon père de famille, vous gérez comme Homais mais malheureusement pour vous sans Bovary...

Je regrette que vous ne soyez pas revenu à la raison en renonçant à la baisse de subventions aux associations, actrices clés du bien vivre à Saint-Christol-lez-Alès. Vous illustrez ainsi la différence entre une politique municipale de gauche et une politique municipale de droite.

Votre politique d'investissement est un marqueur intéressant de votre inaction :

Vous avez préféré implanté des caméras de vidéosurveillance quand nous avons préféré construire des équipements éducatifs ;

Les programmes d'investissements sont toujours désespérément vides : le mystère reste entier sur la rénovation de la cour de l'école Joliot-Curie et sur son ampleur. Peut-être votre adjointe à l'Education pourra-t-elle nous donner des précisions ? Les vestiaires du Rouret que vous deviez faire surgir de terre en 2015 puis en 2016 sont toujours six pieds sous terre...

Monsieur Le maire, pour toutes ces raisons nous voterons contre votre proposition budgétaire.

Monsieur le Maire indique ne pas avoir la même vision des choses concernant les quatre points que vient d'évoquer William MALAVELLE, lesquels restent toujours d'actualité en ce qui le concerne.

### a. Vote de la section de Fonctionnement

#### ✓ Recettes de Fonctionnement

Monsieur le Maire propose de voter les Recettes de la Section de Fonctionnement du Budget 2018 dont le montant s'élève à **6 125 128,41 €**.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**Les Recettes de la Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2017 sont adoptées par 23 voix "Pour", 5 voix "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**

#### ✓ Subventions aux associations ou organismes

Le montant des subventions attribuées aux associations ou organismes figurent dans le tableau suivant :

Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Imputation budgétaire	Montant de la subvention
Subvention 2017	CCAS de St Christol Lez Alès	Établissement Public Administratif	Article 657362	73 712,00 €
Subvention 2017	Comité des Œuvres Sociales (COS)	Association	Article 6574	17 322,00 €

Subvention 2017 FPH	<b>Fonds de Participation des Habitants</b>	Association	Article 6574	<b>630,00 €</b>
Subvention 2017	<b>AGOLIM</b>	Association	Article 6574	<b>3 150,00 €</b>
Subvention 2017	<b>Office Municipal de la Culture</b>	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	<b>28 206,00 €</b>
Subvention 2017	<b>Office Municipal De la Solidarité</b>	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	<b>7 051,50 €</b>
Subvention 2017	<b>Office Municipal du Sport</b>	Associations (Offices municipaux)	Article 6574	<b>35 257,50 €</b>
Subvention 2017	<b>Graine de Lire – Pages Ouvertes</b>	Association	Article 6574	<b>4 000,00 €</b>
Subvention "Festival des Mômes" 2017	<b>Association 'Les Polymusicales'</b>	Association	Article 6574	<b>12 500,00 €</b>
Subvention 2017 Comité des Festivités	<b>Comité des Festivités</b>	Association	Article 6574	<b>6 000,00 €</b>
Subvention 2017	<b>Prévention Routière</b>	Association	Article 6574	<b>270,00 €</b>
Subvention 2017	<b>Psychologue scolaire – Association Psychologie Écoles Cévennes (PEC)</b>	Association	Article 6574	<b>135,00 €</b>
		<b>TOTAL à verser</b>		<b>188 234,00 €</b>

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote du montant des subventions allouées aux associations ou organismes.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**Le Conseil Municipal décide par 23 voix 'Pour', 05 'Contre', 0 "abstentions" et 0 "Refus de vote" de verser aux organismes et aux associations, au titre de l'exercice 2018, les subventions figurant dans le tableau ci-dessus.**

✓ **Dépenses de Fonctionnement**

Monsieur le Maire propose de voter les Dépenses de la Section de Fonctionnement du Budget 2018 dont le montant s'élève à **6 125 128,41 €**.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**Les Dépenses de la Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2018 sont adoptées par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**



✓ **Totalité de la Section de Fonctionnement**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote sur la totalité de la section de Fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de **6 125 128,41 €**.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**La Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2018 est adoptée par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**

**b. Vote de la Section d'Investissement**

✓ **Recettes d'Investissement**

Monsieur le Maire propose de voter les Recettes de la Section d'investissement du Budget 2017 dont le montant s'élève à **1 738 985,72 €**.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**Les Recettes de la Section d'Investissement du Budget Primitif 2017 dont le montant total est de 1 738 985,72, sont adoptées par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**

✓ **Dépenses d'Investissement**

Monsieur le Maire propose de voter les Dépenses de la Section d'investissement du Budget 2018 dont le montant s'élève à **1 738 985,72 €**.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**Les Dépenses de la Section d'Investissement du Budget Primitif de l'exercice 2018 dont le montant s'élève à 1 738 985,72 €, sont adoptées par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**

✓ **Totalité de la Section d'Investissement**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote sur la totalité de la section d'Investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de **1 738 985,72 €**.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

**La Section d'Investissement du Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 1 738 985,72 € est adoptée par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote".**

### c. Vote du Budget Global 2018

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote global du Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, toutes sections confondues, à hauteur de 7 864 114,13 €.

Sections du budget	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 125 128,41 €	6 125 128,41 €
INVESTISSEMENT	1 738 985,72 €	1 738 985,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 864 114,13 €</b>	<b>7 864 114,13 €</b>

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	0	0

Le Conseil Municipal adopte par 23 voix "Pour", 5 "Contre", 0 "abstention" et 0 "Refus de vote", le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 7 864 114,13. €.

### VII - BUDGET ANNEXE EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance à partir des documents disponibles sur le portail CICM du détail du résultat de clôture du Budget annexe de l'eau pour l'exercice 2017, le Conseil va procéder au vote du compte administratif et au vote du compte de gestion de l'année 2017.

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section d'exploitation</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	9 260,43 €	7 698,76 €	-1 561,67 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			-433,35 €
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			-1 995,02 €
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	0 €	0 €	0 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			0 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			0 €
<b>Restes à réaliser au 31 décembre 2017</b>	Investissement	0 €	0 €	0 €
	<b>Résultats cumulés 2017 (y compris RAR en Investissement.)</b>			<b>1 995,02 €</b>

#### **1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Annexe de l'Eau**

Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Danielle JOULLIA, deuxième Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 27 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
27	0	0	0

**Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2017.**

## **2 – Adoption du Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau**

Monsieur le Maire réintègre la séance et informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le Receveur en poste à la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le Budget Annexe de l'eau.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

**Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau, pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget de l'Eau pour le même exercice.**

## **VIII – BUDGET ANNEXE EAU : MODIFICATION DU MONTANT DE LA SURTAXE COMMUNALE**

Jérôme MEYNIER explique qu'afin d'assurer l'équilibre de la section d'exploitation du Budget annexe de l'Eau pour l'exercice 2018, il est proposé de modifier le montant de la surtaxe communale appliquée sur les factures de consommation d'eau potable afin de la faire repasser de 0,022 € (montant 2017) à 0,030 € (montant 2018) le mètre cube consommé.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à voter.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le montant de la surtaxe communale appliquée sur les factures de consommation d'eau potable et de faire passer son montant de 0,022 € à 0,030 € le mètre cube consommé.**

## **IX – BUDGET ANNEXE DE L'EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal doit procéder au vote du Budget Primitif 2018 concernant le service de l'Eau sur la base du projet de budget envisagé pour le présent exercice.

Il convient également de voter l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation constaté au 31 décembre 2017, celui-ci ayant vocation à être intégré dans le Budget Primitif de l'année en cours.

### 1. Affectation du Résultat de l'exercice 2017

Jérôme MEYNIER, propose d'affecter le résultat de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2017, soit - 1 995,02 €, de la manière suivante :

<b>Reprise des résultats de l'exercice 2017</b>	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2018	<b>0,00 €</b>
	Report en section d'exploitation en Dépenses BP 2018	<b>-1 995,02 €</b>

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

L'affectation du Résultat de l'exercice 2017 au Budget Annexe de l'Eau 2018 est approuvée à l'unanimité.

### 2. Budget Primitif de l'Eau 2018

Jérôme MEYNIER présente l'organisation du budget primitif de l'eau pour l'exercice 2018.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent de la manière suivante :

<b>Section d'Exploitation</b>	11 256,02 €
<b>Section d'Investissement</b>	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 256,02 €</b>

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

Le Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2018, est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire évoque les travaux réalisés actuellement sur le réseau d'eau potable sur la D 6110 et prochainement Rue du Foiral et Rue du 11 Novembre.

## X – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

Au même titre que le Budget Principal, le Budget annexe de l'Assainissement doit faire l'objet d'un vote concernant son exécution durant l'exercice précédent.

Le Conseil municipal ayant pris connaissance à partir des documents disponibles sur le portail CICM du détail du résultat de clôture de l'exercice 2017, il doit procéder au vote du Compte Administratif et au vote du Compte de Gestion de l'année 2017 dont le détail figure dans le tableau suivant :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
<b>Section d'exploitation</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	31 925,94 €	55 605,58 €	23 679,64 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			58 033,35
	Résultat à affecter (Résultat de clôture)			<b>81 712,99 €</b>

<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice 2017	20 540,02 €	15 847,14 €	-4 692,88 €
	Résultats antérieurs reportés (2016)			-15 847,14 €
	Solde global d'exécution (Résultat de clôture)			<b>-20 540,02 €</b>
<b>Résultats de clôture 2017 avant affectation des Restes à Réaliser (RAR) À reporter en N+1</b>				<b>61 172,97 €</b>
<b>Restes à réaliser au 31 décembre 2017</b>				
	Investissement	41 767,67 €	0,00 €	-41 767,67 €
<b>Résultats cumulés 2017 (Y compris RAR en Investissement)</b>				<b>19 405,30 €</b>

### **1 – Adoption du Compte Administratif du Budget Annexe de l'assainissement pour l'exercice 2017**

Jean-Charles BENEZET, Maire, quitte la séance.

Danielle JOULLIA, deuxième Adjoint, préside la séance et en appelle au vote.

Sur 27 votants, les résultats sont les suivants :

<b>Suffrages exprimés</b>		<b>Abstentions ou refus de vote</b>	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Refus de vote</b>
27	0	0	0

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, par 27 voix "Pour", 0 voix "Contre", 0 abstention, 0 "Refus de vote", le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2017.**

### **2 – Adoption du Compte de Gestion du Budget Annexe de l'assainissement pour l'exercice 2017**

Monsieur le Maire réintègre la séance et informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le Receveur de la Perception d'Alès Municipale et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune concernant le budget annexe de l'assainissement.

Il demande au Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

<b>Suffrages exprimés</b>		<b>Abstentions ou refus de vote</b>	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Refus de vote</b>
28	0	0	0

**Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre", 1 "Abstention" et 0 "Refus de vote", le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget de l'Assainissement pour le même exercice.**

## **XI – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017**

Le Conseil municipal doit procéder au vote du Budget Primitif 2018 concernant le service de l'assainissement sur la base du projet de budget envisagé pour le présent exercice.

Il convient également de voter l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation constaté au 31 décembre 2017, celui-ci ayant vocation à être intégré dans le Budget Primitif de l'année en cours.

### 1. Affectation du Résultat de l'exercice 2017

Jérôme MEYNIER expose la décomposition du résultat de clôture de l'exercice 2017 telle que décrite dans le tableau ci-après :

<b>Reprise des résultats de l'exercice 2017</b>	Affectation en réserve (compte 1068) en section d'investissement (Recettes) BP 2018	<b>62 307,69 €</b>
	Report en section d'exploitation en Recettes BP 2018	<b>19 405,30 €</b>

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

**Le Conseil adopte à l'unanimité, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre", 0 "Abstention" et 0 "Refus de vote", l'affectation du résultat de clôture de la section d'exploitation du Budget Annexe de l'Assainissement, pour l'exercice 2017, soit 81 712,99 €, de la manière suivante :**

- En recette de la section d'investissement du Budget Primitif de l'année 2017, au compte 1068, pour un montant de 62 307,69 €.
- En report, en recette de la section d'exploitation du budget de l'année 2018, pour 19 405,30 €

### 2. Budget Primitif de l'assainissement 2018

Jérôme MEYNIER présente au Conseil Municipal l'organisation du Budget Primitif de l'exercice 2018 relative à la gestion du service de l'assainissement et les conditions de réalisation de l'équilibre pour les recettes et les dépenses inscrites au niveau des sections d'exploitation et d'investissement.

Pour l'exercice 2018, les recettes et les dépenses inscrites au Budget Primitif de l'assainissement s'équilibrent de la manière suivante :

- en section d' <b>exploitation</b> .....	76 517,30 €
- en section d' <b>investissement</b> .....	105 380,69 €
Soit un TOTAL de .....	<b>181 897,99 €</b>

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

**Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2018 concernant le Budget annexe du service de l'assainissement pour l'exercice 2018.**

## XII – RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION DE POSTES

Monsieur le Maire commente le tableau qui est présenté au vidéo projecteur, lequel fait état de la proposition de création de postes (10) qui a été examinée lors de la réunion de la Commission des Ressources Humaines du 27 mars 2018.

Les caractéristiques et les motivations conduisant à la création des postes concernés sont les suivantes :

Cadre d'emploi	Nombre	Grade	Temps de travail	Date de prise en compte	Motivation
Rédacteurs Territoriaux	1	Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade
Adjoints Administratifs Territoriaux	1	Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade
Adjoints Administratifs Territoriaux	1	Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Nomination suite à la réussite d'un examen professionnel
Agents de Maîtrise Territoriaux	1	Agent de maîtrise	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade
Adjoints Techniques Territoriaux	2	Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade
Adjoints Techniques Territoriaux	3	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade
Adjoints Territoriaux du Patrimoine	1	Adjoint du Patrimoine Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35H00	1 <sup>er</sup> mai 2018	Avancement de grade

Monsieur le Maire indique qu'à cette liste s'ajoute la création d'un poste, en début d'année pour le service de Police Municipale.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 28 votants, les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	0	0	0

**Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création de 10 emplois permanents qui s'inscrivent dans le cadre des avancements de grade.**

## QUESTIONS DIVERSES

### 1. Ressources Humaines

William MALAVELLE souhaite faire le point sur le renouvellement des représentants du personnel qui avait été évoqué lors du dernier Conseil.

Monsieur le Maire dit qu'un courrier a été adressé au syndicat concerné qui doit proposer des candidats.

### 2. Agenda

Monsieur le Maire évoque les deux cartons d'invitation qui ont été déposés sur les tables ce soir.

- ✓ Concerto pour piano d'Edvard Grieg, le Samedi 14 Avril 2018 à 18H30 à la Maison Pour Tous
- ✓ Fête du Personnel, le Vendredi 04 Mai à 19H00 à la Maison Pour Tous.

### 3. Date du prochain Conseil Municipal

Monsieur le Maire annonce la date du prochain Conseil Municipal qui devrait se réunir le Mardi 15 Mai à 20H30.

---

**La séance du Conseil Municipal est levée à 21H50**

---